RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01686
Numéro SIREN : 539 045 179
Nom ou dénomination : ABEN CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2018 sous le numéro de dépôt 56691



20180566912017

DATE DEPOT : 12/07/2018

N° DE DEPOT : 56691

N° GESTION : 2012B01686

N° SIREN : 539045179

DENOMINATION : ABEN CAPITAL

ADRESSE : 68 rue Archereau 75019 Paris

MILLESIME : 2017

Greffe du Tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
16 JUIL. 2018
Sous le N° : 56697

ABEN CAPITAL
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 68, rue Archereau
75019 PARIS
539 045 179 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 07 MAI 2018

FEUILLE DE PRESENCE

N° d'ordre	Nom	Nombre de parts	Nombre de voix	Signatures
1)	Monsieur ABEN-DANAN Ephraïm	500	500	
2)	Monsieur ABEN-DANAN Gabriel	500	500	

Certifiée sincère et véritable la feuille de présence à laquelle ne sont annexé aucun pouvoir et aucun formulaire de vote par correspondance, arrêtée à 2 associés présents possédant ensemble 1000 parts.

M. ABEN-DANAN Ephraïm
Président (signature)

ABEN CAPITAL
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 68, rue Archereau
75019 PARIS
539 045 179 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07 MAI 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de 74 813 Euros de la manière suivante :

- Origine du résultat à affecter

  - Résultat de l'exercice ..... (74 813) Euros

- Affectation proposée

  - Report à Nouveau Débiteur..... (74 813) Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 133 561 Euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 Mai 2018.

(paraphes)

EA GA

ABEN CAPITAL
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 68, rue Archereau
75019 PARIS
539 045 179 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 07 Mai,
A 10 Heures,

Les associés de la société ABEN CAPITAL, Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 Euros, divisé en 1000 parts de 1 Euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 68, rue Archereau 75019 PARIS, sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur ABEN-DANAN Ephraïm, détenant 500 parts.
- Monsieur ABEN-DANAN Gabriel, détenant 500 parts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur ABEN-DANAN Ephraïm, Associé Président.

Le Président constate que les associés présents possèdent l'ensemble des 1000 parts sociales constituant le capital social. L'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
- La feuille de présence de l'assemblée à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés par les mandataires,
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice établi par la gérance,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Les comptes annuels et l'inventaire au 31 décembre 2017.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et du rapport de gestion,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- Approbation des conventions,
- Rémunération de la gérance.

Puis, le Président donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial.

EA GA
(paraphes)

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Après échange d'observations et d'explications entre les membres composant l'Assemblée, tant sur divers points des comptes sociaux que sur les débouchés actuels et les perspectives d'avenir de l'entreprise, plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes, découlant de l'ordre du jour, sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ce rapport ainsi que les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés par la gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 74 813 Euros.

L'assemblée approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide, sur la proposition de la gérance, d'affecter le résultat de l'exercice se traduisant par un déficit de 74 813 Euros ainsi qu'il suit :

- Report à Nouveau déficitaire ..... (74 813) Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 133 561 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport spécial de la gérance sur les opérations réglementées par l'article 223-19 du code de commerce, constate qu'aucune convention de cette sorte n'a été passée entre la société et un de ses associés ou gérants durant l'exercice.

Les associés prennent acte de l'absence de ces conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, qu'il n'y a eu aucune somme de distribuée à titre de rémunération du gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

paraphes EA GA

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés.

Le Président (Signature)

Les Associés

ABEN CAPITAL
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 68, rue Archereau
75019 PARIS
539 045 179 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 07 Mai 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la société a réalisé un chiffre d'affaires de 0 Euro. L'exercice se traduit par un déficit de 74 813 Euros.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018 est le suivant :

L'entreprise envisage pour l'exercice à venir l'acquisition de nouveaux titres de participation.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis date de la clôture de l'exercice, nous n'avons pas d'évènement significatif.

(paraphes) EA

RESULTATS - AFFECTATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

- Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

Le chiffre d'affaires s'est élevé à	0 Euro
Les produits d'exploitation ont atteint au total	0 Euro
Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total	1 476 Euros
Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à	(1 476) Euros
Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à	(1 476) Euros
Après prise en compte :	
- du résultat exceptionnel de	(73 336) Euro
- d'un impôt sur les sociétés de	0 Euro
l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par une perte de	(74 813) Euros

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 74 813 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- Origine du résultat à affecter

  - Résultat de l'année ..... (74 813) Euros

- Affectation proposée

  - Report à nouveau déficitaire..... (74 813) Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 133 561 Euros.

(paraphes) EA

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est indiqué qu'il n'y a eu aucune somme de distribuer à titre de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons de l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

MANDATS DU GERANT

Le mandat du Président est fait sans limitation de durée.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

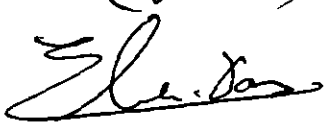
Nous vous demandons d'approuver la convention visée à l'article L223-19 du code de commerce laquelle est mentionnée dans un rapport spécial de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Paris

Le 07 Mai 2018

M. ABEN-DANAN Ephraïm
Président (signature)



ABEN CAPITAL
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 68, rue Archereau
75019 PARIS
539 045 179 RCS PARIS

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 223-19 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chers associés,

Je vous informe qu'aucune opération visée par l'article 223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Fait à Paris,
Le 07 Mai 2018

M. ABEN-DANAN Ephraïm
Président (signature)

ABEN CAPITAL SAS

68 rue Archereau

75019 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Activité principale de l'entreprise : Activités des sociétés holding

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à SURESNES
Le 07/05/2018

TSIAOUSSIS Mickaël
Chef de Mission

GABAI Jacques
Associé

Certifié conforme à l'original,
le président.
(signature)

AUDEXO
1 RUE GAMBETTA

92150 SURESNES
01.84.20.31.53

ABEN CAPITAL SAS

68 rue Archereau

75019 PARIS

SOMMAIRE

- Attestatian des comptes

COMPTES ANNUELS

- Analyse de votre entreprise
- Bilan, Indicateurs financiers
- Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A
- Compte de résultat Liasse 2033-B
- Annexe
- Détail Liasse 2033-A
- Détail Liasse 2033-B
- Annexe à la liasse fiscale
- Tableau délais de paiement

AUDEXO
1 RUE GAMBETTA

92150 SURESNES
01.84.20.31.53

ATTESTATION D'EXAMEN DES COMPTES ANNUELS

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la direction, nous avons effectué un examen limité des comptes annuels de

ABEN CAPITAL SAS
68 rue Archereau
75019 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes ont été préparés sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen conformément aux dispositions de la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission d'examen limité des comptes.

Cette norme requiert la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir de la direction les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous conduisent à considérer que les comptes ne sont pas établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	135 178 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	(74 813) Euros

Fait à SURESNES
Le 07/05/2018

TSIAOUSSIS Mickaël
Chef de Mission

GABAI Jacques
Associé

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Immobilisations		209 531
Stocks et en cours		
Créances		
Disponibilités	135 178	35 399
Comptes de régularisation		
TOTAL DE L'ACTIF	135 178	244 930
Capitaux propres (Dont résultat) Provisions risques et charges	133 561 74 813-	208 374 1 212-
Dettes financières	600	35 596
Dettes d'exploitation	1 018	960
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	135 178	244 930

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice		
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice		
Marge brute globale % CA		
Valeur ajoutée % CA	1 400-	1 137-
Excédent brut d'exploitation % CA	1 476-	1 212-
Résultat courant % CA	1 476-	1 212-
Résultat net % CA	74 813-	1 212-

RATIOS	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)		
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	261.58	304.01
Solvabilité à court terme	83.57	0.97
Autonomie financière	82.57	5.70

ABEN CAPITAL SAS
75019 PARIS

BILAN AU 31/12/2017

ACTIF

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart %	
Immob.incorporelles nettes				
Immob corporelles nettes				
Immob financières		209 531	100.00-	
ACTIF IMMOBILISE		209 531	100.00-	↘
Stock matières, marchandises				
Produits finis				
Travaux en cours				
STOCKS ET EN COURS				→
Avances fournisseurs				
Créances clients				
Autres créances				
Comptes de régularisation				
VALEURS REALISABLES				→
Disponibilités	135 178	35 399	281.87	
ACTIF CIRCULANT	135 178	35 399	281.87	↗
TOTAL GENERAL	135 178	244 930	44.81-	↘

PASSIF

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart %	
Capital	1 000	1 000		
Résultat de l'exercice	74 813-	1 212-	NS	
Prélèvements, distributions				
Autres fonds propres	207 374	208 585	0.58-	
FONDS PROPRES	133 561	208 374	35.90-	↘
Provisions réglementées				
Prov.risques et charges				
Subventions				
Emprunts à plus d'un an				
DETTES LONG TERME				→
CAPITAUX STABLES	133 561	208 374	35.90-	↘
Emprunts à court terme				
Avances clients				
Dettes fournisseurs	1 018	960	6.00	
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes	600	35 596	98.31-	
Comptes de régularisation				
Concours bancaires				
DETTES COURT TERME	1 618	36 556	95.58-	↘
TOTAL GENERAL	135 178	244 930	44.81-	↘

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients			
Delai de paiement fournisseurs	261.58	304.01	42.42-
Fonds de roulement en jours			
Utilisation du fonds de roulement			
Trésorerie en jours			
Prélèvements / résultat			

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2018

Désignation de l'entreprise : ABEN CAPITAL SAS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 68 rue Archereau 75019 PARIS

Numéro SIRET * : 53904517900014

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122016 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040		042		209 531
	Total I (5)		044		048		209 531
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	135 178	086	135 178	35 399
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	135 178	098	135 178	35 399
	Total général (I+II)		110	135 178	112	135 178	244 930

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * [131])	132		
	Report à nouveau	134	207 274	208 485
	Résultat de l'exercice	136	74 813-	1 212-
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	133 561	208 374
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 018	960
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... [169] 600)	172	600	35 596
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	1 618	36 556
	Total général (I + II + III)	180	135 178	244 930

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	136 195

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : ABEN CAPITAL SAS — Néant : *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122017	Exercice N-1 clos le 31122016
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	1 400 / 1 137
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 76	244	76 / 75
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf renvoi 380)		252	
	Dotations aux amortissements *		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	1 476 / 1 212
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	1 476- / 1 212-
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	136 195
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300	209 531
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	74 813- / 1 212-

B - RÉSULTAT FISCAL

											Exercice N clos le 31122017	Exercice N-1 clos le 31122016
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	314 : 74 813
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G I.) et autres amortissements non déductibles										318	
	Provisions non déductibles *										322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)										324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248						330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249						251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	
	Résultat fiscal afférent a l'activite relevant du regime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997
	Entreprise nouvelles (44 octies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 undecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 octies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE art. 44 undecies	990	
	Dont dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346				350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354 : 74 813
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I S seulement)										356	
	Déficits antérieurs reportables : * .....21...324 dont imputés sur le résultat :											360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372 : 74 813

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000186 en Euros — AUDEXO

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : ABEN CAPITAL SAS 31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		209 531	209 531-	100.00-
26120000 TITRES PIL NEWCO 07/14		209 531	209 531-	100.00-
TOTAL I		209 531	209 531-	100.00-
DISPONIBILITES	135 178	35 399	99 780	281.87
51200000 LCL	135 178	35 399	99 780	281.87
TOTAL II	135 178	35 399	99 780	281.87
TOTAL GENERAL	135 178	244 930	109 751-	44.81-

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 000	1 000		
10130000	CAP SOUSCR. APPELE VERSE	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE		100	100		
10611000	RESERVE LEGALE	100	100		
REPORT A NOUVEAU		207 274	208 485	1 212-	0.58-
11000000	RAN CREDITEUR	207 274	208 485	1 212-	0.58-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		74 813-	1 212-	73 601-	NS
TOTAL I		133 561	208 374	74 813-	35.90-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 018	960	58	6.00
40810000	FOURNISSEURS FAC NON PARVENUES	1 018	960	58	6.00
AUTRES DETTES		600	35 596	34 996-	98.31-
45518200	CC GABRIEL ABEN-DANAN	600	35 596	34 996-	98.31-
TOTAL III		1 618	36 556	34 938-	95.58-
TOTAL GENERAL		135 178	244 930	109 751-	44.81-

A8EN CAPITAL SAS
75019 PARIS

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
AUTRES CHARGES EXTERNES	1 400	1 137	264	23.19
62260100 HONORAIRES COMPTABLES	1 075	902	173	19.15
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX		45	45-	100.00-
62710000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	325	189	136	72.09
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	76	75	1	1.33
63511000 CFE	76	75	1	1.33
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 476	1 212	265	21.84
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	1 476-	1 212-	265-	21.84-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	136 195		136 195	
77560000 PDT CESSIONS ELEM ACTIF CEDES	136 195		136 195	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	209 531		209 531	
67560000 VNC CESSION IMMO FINANCIERES	209 531		209 531	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	74 813-	1 212-	73 601-	NS

ABEN CAPITAL SAS
75019 PARIS

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURNISSEURS FAC NON PARVENUES			1 017.60
31/12/2017 BI AUDEXO - BILAN 2017		1 017.60	

ABEN CAPITAL SAS
75019 PARIS

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67560000 VNC CESSION IMMO FINANCIERES			209 530.85
18/01/2017 OD CESSION PARTS	209 530.85		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77560000 PDT CESSIONS ELEM ACTIF CEDES			136 194.50
21/06/2017 BN REM CHQ - NEXTONE CAPITAL		91 594.75	
21/06/2017 BN REM CHQ - NAXICAP RENDEMENT		22 149.40	
21/06/2017 BN REM CHQ - BQUE POP DEVELOPPEM		9 492.60	
21/06/2017 BN REM CHQ - BNP PARIBAS DEVELOP		7 779.20	
21/06/2017 BN REM CHQ - FCPI RIVES CROISSAN		5 178.55	

ABEN CAPITAL SAS
75019 PARIS

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernees						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		**(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)**	
Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	o Délais contractuels :
Montant total des factures exclues			o Délais légaux :

II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		**(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)**	
Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	o Délais contractuels :
Montant total des factures exclues			o Délais légaux :

III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		**(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)**	
Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	o Délais contractuels :
Montant total des factures exclues			o Délais légaux :

IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		**(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)**	
Nombre de factures exclues		Delais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	o Délais contractuels :
Montant total des factures exclues			o Délais légaux :